

**Commission des alcools et des jeux de l'Ontario**Inscription pour les jeux et loteries
20, rue Dundas Ouest, 7^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2N6

Téléphone : 416 326-8700 ou 1 800 522-2876 (sans frais en Ontario)

Rapport de loterie de billets à fenêtres

Ce rapport doit être déposé auprès de l'agent(e) de délivrance des licences de loterie conformément aux modalités régissant la licence de billets à fenêtres.

Nom de l'organisme		N. I. O.
Adresse	Fin de l'exercice	N° de licence
Veuillez écrire en lettres moulées le nom, le titre et le numéro de téléphone du membre désigné responsable à contacter pour le présent rapport.		
Nom de famille	Prénom	Second prénom
Titre	Téléphone	Travail : ()
	Maison : ()	Télécopieur : ()

1. PÉRIODE COUVERTE PAR CE RAPPORT (POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE BILLETS) (COCHEZ UNE CASE)

Rapport trimestriel (tous les trois mois)
(pour les licences provinciales Nevada et les licences de billets à fenêtres uniques des associations de commanditaires seulement)

De AA MM JJ À YY MM DD

Rapport final
(pour la durée de la licence)

De AA MM JJ À YY MM DD

2. GENRE DE BILLETS VENDUS (PAR L'ORGANISME DE BIENFAISANCE OU L'ASSOCIATION DE COMMANDITAIRES)

Genre de billets	Nombre de tranches complètes	Nombre de billets individuels (s'il y a lieu)	Prix du billet	Recettes brutes générées	Prix en espèces attribués	Nombre de billets par tranche
Total			s.o.	\$	\$	s.o.

3. DÉTAILS SUR LES BILLETS EN STOCK (POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT)

GENRE DE BILLETS →							
a) Nombre total de tranches achetées pour chaque genre de billets							
b) Nombre de tranches complètes déclarées dans le rapport précédent que vous avez toujours en main (s'il y a lieu)							
c) Nombre de tranches complètes vendues au cours de la présente période							
d) Nombre de tranches complètes en main							
e) Nombre de billets individuels dans un (des) contenant(s)/dispensateur(s) (s'il y a lieu)							

4. RECETTES GÉNÉRÉES PAR LA VENTE DE BILLETS (EN DEVICES CANADIENNES OU AMÉRICAINES)

Recettes brutes totales générées (par la vente des tranches complètes et partielles) – selon la 2 ^e section	\$
Moins les prix en espèces totaux attribués (des tranches complètes et partielles vendues) – selon la 2 ^e section	\$
Recettes nettes	\$

Indiquez les dépôts totaux effectués pour la période du rapport _____ \$. S'il y a un déficit de caisse entre les dépôts totaux et les recettes nettes, veuillez fournir des explications sur une feuille distincte.

La licence autorise-t-elle la vente de billets en devises américaines? Non Oui ► Dans l'affirmative, indiquez les montants ci-dessous en devises américaines.**À REMPLIR POUR UNE LICENCE DE BILLETS EN DEVICES AMÉRICAINES SEULEMENT.****LICENCE DE BILLETS EN DEVICES CANADIENNES ► PASSEZ À LA SECTION 6.****5. FRAIS D'ADMINISTRATION ENGAGÉS EN DEVICES AMÉRICAINES**

Location de salles de bingo (commission)	\$
Recettes nettes (en devises américaines)	\$
CONVERSION EN DEVICES CANADIENNES :	
Taux de change des banques : _____ %	\$
Recettes nettes (en devises canadiennes)	\$

À REMPLIR PAR TOUS LES TITULAIRES DE LICENCE (ÉLÉMENTS PERTINENTS).

6. FRAIS D'ADMINISTRATION ENGAGÉS EN DEVISES CANADIENNES

Billets (coût des tranches vendues au cours de la période du rapport)	\$
Commission versée aux fournisseurs de services relatifs au jeu	\$
Commission versée aux vendeurs de billets à fenêtres	\$
Location de salles de bingo (commission)	\$
Contenant(s)/Dispensateur(s)	\$
Menues dépenses (<i>Veillez vous reporter au Bulletin d'information n° 18 et à l'addenda</i>)	\$
Redressements (<i>Fournissez des explications sur une feuille distincte</i>)	\$
Autres (<i>Énumérez</i>) :	\$
Total des frais d'administration ci-dessus	\$
DROITS :	
Droits de licence : 3 % X Prix X N ^{bre} de tranches achetées durant la période du rapport	
Droits de licence d'associations de commanditaires : 3 % des prix devant être attribués durant la période du rapport (<i>Ces droits de licence générale ne s'appliquent qu'aux associations titulaires d'une licence délivrée par la CAJO.</i>)	
Droits provinciaux : 5 % X Prix de vente X N ^{bre} de tranches achetées durant la période du rapport	
Total des frais d'administration et des droits	\$
(Recettes nettes <i>moins</i> total des frais d'administration et des droits) Produit net obtenu	\$

7. PAIEMENTS EFFECTUÉS À PARTIR DU COMPTE DE LOTERIE EN FIDUCIE DURANT LA PÉRIODE DU RAPPORT

(*JOIGNEZ UNE FEUILLE DISTINCTE S'IL N'Y A PAS ASSEZ D'ESPACE.*) Veuillez fournir (s'il y a lieu) : 1) Des détails sur les dépenses liées au jeu et aux programmes; 2) La liste des montants versés à des fins de bienfaisance.

Date du chèque	N° du chèque	Nom du (de la) bénéficiaire	Explication détaillée de la nature des dépenses	Montant
Total des dépenses				\$

8. DÉTAILS SUR LE COMPTE DE LOTERIE EN FIDUCIE POUR LES BILLETS À FENÊTRES

(*JOIGNEZ UNE COPIE DES ÉTATS DE BANQUES POUR LA PÉRIODE DU RAPPORT.*)

Nom de la banque, de la société de prêt ou de fiducie, ou de la succursale de la Caisse d'épargne de l'Ontario	N° du compte de loterie en fiducie
Adresse	Date de l'état de banque AA MM JJ
Solde selon l'état de banque	
\$	

Attestation

Nous soussignés, en qualité de dirigeants principaux de l'organisme mentionné précédemment, attestons que le présent rapport constitue une déclaration exacte des fonds de loterie en question.

Dirigeant(e) principal(e)		Dirigeant(e) principal(e)
	Signature	
	Nom au complet en lettres moulées	
	Titre	
()	Téléphone d'affaires	()
	Date de la signature	

INSTRUCTIONS POUR LES TITULAIRES DE LICENCE

- Le Rapport de loterie de billets à fenêtres trimestriel pour les licences provinciales Nevada et les licences de billets à fenêtres uniques des associations de commanditaires doit être déposé tous les trois mois et doit être fourni au plus tard le 30 du mois suivant la fin du trimestre en question. Vous devez également présenter ce rapport dans les 30 jours civils suivant la date d'expiration de la licence. Veillez vous reporter aux Modalités régissant la licence de billets à fenêtres, 10.3 Présentation des rapports et 11.3 Loterie provinciale de billets à fenêtres.
- Si vous êtes raisonnablement en mesure de déterminer que la vente de tous les billets que vous avez achetés ne sera pas terminée avant la date d'expiration de votre licence, vous pouvez demander qu'elle soit modifiée au moins 15 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Votre demande de modification doit être accompagnée d'une lettre d'approbation de la municipalité (s'il y a lieu) et d'un rapport trimestriel. **Remarque** : Les licences modifiées ne peuvent être en vigueur pendant plus d'un (1) an à partir de la date de délivrance initiale. (LES TITULAIRES D'UNE LICENCE DE LOTERIE PROVINCIALE DE BILLETS À FENÊTRES DOIVENT SE REPORTER AU BULLETIN D'INFORMATION N° 21 SUR LES BILLETS À FENÊTRES.)